

N°SIRET : 21231680600042	COMPTES ADMINISTRATIFS	Département : CREUSE
Etablissement : MAIRIE DE SARDENT	Année 2022	Poste Comptable : SGC GUERET
Budget 160802 : BUDGET FAU ET ASSAINISSEMENT	Pages n°1	Date d'édition : 03/04/2023

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre = 0	Pour = 13
Abstention = 0	
Date de convocation : 27/03/2023	

DELIBERATION N°2023/17
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 03 avril 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M Thierry GAILLARD Maire
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. GAILLARD Thierry, Maire,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses 88 487,06 - 89 370,81		43 149,30
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		-883,75
		44 033,05
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	267 390,73 - 42 485,71	147 121,66
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)		224 905,02
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses 37 219,00 - 41550		-77 783,36
		-4 331,00
Excédent de financement de la section d'investissement (F+G)		
		142 790,66

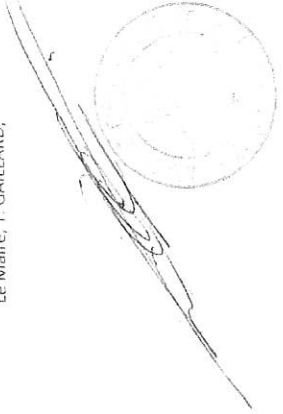
décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement FR (002)	43 149,30
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme,
Le Maire, T. GAILLARD,

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET



Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 07/04/2023
Qualité : Maire